

## François de Laval

Jean-Marie Fortier, ptre

Volume 13, Number 1, juin 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301954ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301954ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Fortier, J.-M. (1959). François de Laval. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(1), 18–29. <https://doi.org/10.7202/301954ar>

## FRANÇOIS DE LAVAL \*

« Le Montréal, [au printemps de 1659] écrit Dollier de Casson, ne vous fournit pas des matières fort considérables pour l'histoire jusqu'à l'arrivée des vaisseaux de cette année, d'autant que chacun se tint si bien sur ses gardes, à cause de la guerre, que l'on se para de l'embûche des ennemis. »<sup>1</sup> Modeste bourg de Ville-Marie dont toutes les frontières se réduisent à deux champs mis en valeur par Messieurs de Saint-Sulpice ! Heureux bourg aussi où l'héroïsme est l'air tonifiant qu'on y respire sans prêter attention !

En descendant le fleuve, nous rencontrons le poste guerrier « fortement palissadé »<sup>2</sup> de Trois-Rivières. Plus bas Québec, bourg de soixante-dix maisons presque toutes groupées sur la rive du fleuve ; sa partie haute étant réservée à l'administration civile et religieuse. Autour de Québec, « du Cap Rouge au Cap Tourmente, sans oublier l'île d'Orléans, dix lieues de pays sont occupées ».<sup>3</sup> Plus bas encore Tadoussac, Miscou et l'île Percée, postes de traite, de pêche et de mission. Somme toute, la Nouvelle-France ne compte encore que de rares habitations en bordure d'une forêt redoutable d'où, à tout moment, peut siffler une flèche meurtrière. La population française se chiffre dans les deux mille cinq cents âmes. L'angoisse étreint souvent les cœurs. « On ne voit goutte, écrit Marie de l'Incarnation en 1652, on marche à tâtons ; et quoiqu'on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'ordinaire, les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule, et lorsque, on pense être au fond d'un précipice, on se

---

\* Conférence prononcée à Montréal, le 18 avril 1959, à l'occasion du dîner offert par Son Honneur le Maire de Montréal, M. Sarto Fournier, aux membres de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française.

<sup>1</sup> Dollier de Casson, *Histoire du Montréal*, dans *Mémoires* Société historique de Montréal, IV<sup>e</sup> livraison (1869), 128.

<sup>2</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, (4 vol., 1950-1952), I : 48.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 1 : 47-48.

trouve debout . . . Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, . . . chacun s'en veut aller en France ; et, en même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent, et tout le monde pense à s'établir. » <sup>4</sup>

Vers cette Nouvelle-France, plus misérable que le plus pauvre diocèse de France, voguait, en cette journée du 18 avril 1659, François de Laval, vicaire apostolique de Pétrée, premier évêque du Canada. Les voyages de l'époque, dans les entrepôts bas et mal aérés, émeuvent notre sensibilité moderne. Les voyageurs du dix-septième siècle en acceptaient souvent les aléas avec patience et calme. « Vous savez les périls que nous allons courir sur cette grande mer Océane, la plus rude à passer de toutes les mers ? non qu'il se perde beaucoup de vaisseaux dans la traverse . . ., mais il y a bien des incommodités à souffrir . . . » <sup>5</sup> « La traversée de la mer n'a rien de très dangereux : elle est d'environ huit cents lieues, et se fait en deux ou trois mois, quand on vient de France au Canada ; elle est plus courte quand on retourne en France, et se fait très souvent en trente jours. » <sup>6</sup> Ainsi s'expriment Marie de l'Incarnation et Monseigneur de Laval : la première dans une lettre à l'un de ses frères ; le second dans une relation au pape Alexandre VII. Ces deux grandes âmes témoignent d'un optimisme certain : les départs de La Rochelle n'étaient pas des embarquements pour Cythère. D'autres témoins nous ont laissé des descriptions de ces interminables traversées où s'alliaient le manque de tout confort et une hygiène quasi inexistante. « Le menu se composait, raconte Sœur Cécile de Sainte-Croix, de morue au vinaigre sans beurre . . . (très souvent,) on était contraint de prendre les repas à platte terre et tenir un plat à trois ou quatre, et même, on avait bien de la peine à l'empêcher de verser. » <sup>7</sup> Quand Monseigneur de Laval revint au Canada en 1663, le voyage dura quatre bons mois,

---

<sup>4</sup> Marie de l'Incarnation, *Lettres historiques*, dans la compilation de Benjamin Sulte, 86.

<sup>5</sup> *Lettres de Marie de l'Incarnation* (Ed. Paris, 1681), 318.

<sup>6</sup> Lettre de François de Laval à Alexandre VII, citée par Auguste Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, (2 vol., 1890), I : 144.

<sup>7</sup> Albert Tessier, *Neuve-France*, (2 vol., 1956, 1958), I : 75-76.

de mai à septembre. « Plus de soixante personnes moururent (à bord) du scorbut; il en mourut presque autant à Québec. »<sup>8</sup>

Pour lors, le vaisseau avait quitté La Rochelle le 13 avril, en la glorieuse fête de Pâques. Il mettra plus d'un mois à franchir l'Atlantique pour venir jeter l'ancre devant l'île Percée. La remontée du fleuve durera, à elle seule, presque un mois. Parti de Percé le 21 ou le 22 mai, le vaisseau arriva devant Québec le 16 juin, vers les six heures du soir, cent ans jour pour jour avant que l'amiral Wolfe n'y parut.

Dans *Médailles anciennes*, Monsieur Paul Gouin a poétiquement ciselé, sur un fond d'émail vert et or, le profil de François de Laval arrivant à Québec. Je tenterai plutôt de broser à larges touches un portrait physique et moral du personnage. Monsieur de Laval était grand : les mensurations de son squelette, prises en 1877, donneraient une stature de cinq pieds et dix pouces. Cet évêque de trente-six ans se courbera avec l'âge, mais il ne connaîtra jamais l'embonpoint. Le visage est de forte ossature et d'un ovale allongé. Les yeux regardent droit devant eux, observateurs; la bouche esquisse parfois un sourire, le front est haut, précocement dégarni. Un sang vif et généreux court sous la peau et colore la figure d'« un rouge qui lui était naturel »,<sup>9</sup> remarque une contemporaine.

Des traits du visage passons aux qualités de l'âme : sensibilité, douceur et prudence.

Si la constitution de l'évêque était solide, l'âpreté du climat, les courses apostoliques épuisantes (l'été en canot, l'hiver en raquettes) l'ont ébranlée. Tantôt ce sont des douleurs arthritiques au bras droit le rendant incapable d'écrire; tantôt ce sont des éblouissements accompagnés de maux de cœur. Parfois peut-il à peine se lever la tête du chevet de son lit. Des plaies variqueuses aux pieds et aux jambes le font atrocement souffrir. Il se plaint et frémit de tout son corps. Le Frère Houssart s'étonne de ces plaintes. Encore un peu il s'en scandaliserait. En tout

<sup>8</sup> Bertrand de la Tour, *Mémoires sur la Vie de M. de Laval, premier évêque de Québec* (Motiens, Cologne, 1761), 106.

<sup>9</sup> Archives S.-Sulpice, Paris, *Documents pour servir à l'histoire de l'Eglise du Canada*, I: 23-25.

cas, il se croit obligé de les excuser. Au contraire, elles nous rendent ce vieillard que l'on cautérise tous les jours si humain et si sympathique. « Eh bien ! Monseigneur, lui demande son infirmier, que voulez-vous que nous fassions ? Que mettrons-nous sur votre plaie ? — Mon frère ! Je ne veux que Dieu, répondit le malade à moins d'un mois de sa mort, faites tout ce qu'il vous plaira et ce que vous jugerez qu'il faut faire. »<sup>10</sup>

« Sa Grandeur était d'une complexion fort sensible »,<sup>11</sup> note le frère Hubert Houssart, le fidèle témoin des vingt dernières années de Monseigneur l'Ancien. La nature excitait son enthousiasme. « Partout le pays est montagneux et sauvage, écrit-il. Il renferme disséminés ici et là des lacs immenses qu'il ne serait pas exagéré d'appeler mers. Ses fleuves sont plus imposants que ceux d'Europe, mais les rapides qui les coupent en rendent la navigation difficile. Les voyageurs sont souvent forcés de porter sur leurs épaules, et cela sur plusieurs lieues, et leurs bagages et leur embarcation. L'air est salubre et sec à cause du froid. De tout l'hiver il pleut à peine, mais de hautes neiges couvrent la terre. Le sol, si cultivé, est fertile et produit en abondance un excellent blé, de l'orge, des pois et des fèves. »<sup>12</sup> Selon une tradition familiale que nous rapportait son arrière-neveu, Jean de La Varenne, le prélat aurait beaucoup aimé les fleurs de jardin et ç'eut été pour lui un sacrifice de plus de ne pas retrouver en Nouvelle-France ces chères plantes qui foisonnent dans la Beauce et en Normandie.

François de Laval possède aussi un cœur tendre qui s'attache. L'amitié de sa vie fut peut-être celle qui l'unit à l'abbé Henri-Marie Boudon, son cadet d'une année. Il avait reçu souvent au château familial cet ecclésiastique pauvre et c'est en sa faveur qu'il renonça à l'archidiaconé d'Évreux. Il semble qu'une abondante correspondance ait existé entre les deux amis : le temps ne nous en a laissé que des bribes. Elles suffisent néanmoins. Boudon, sous le coup d'une accusation très grave, tombe dans une

<sup>10</sup> Lettre du Frère Houssart à M. Tremblay. Québec, septembre 1708, ASQ (Archives du Séminaire de Québec), Lettres P, no 102, 4-5.

<sup>11</sup> *Ibid.*, ASQ, Lettres P, no 102, 3.

<sup>12</sup> Relation de la mission canadienne faite par Frs de Laval à Alexandre VII, octobre 1660. A. Congr. Prop., Scritt. Ant., vol. 256: 7-8.

disgrâce qui devait durer près de vingt ans. Laval écrit à l'évêque d'Évreux pour témoigner de la vertu et de l'innocence de son ami. Il encourage le pauvre malheureux dont le Père Eudes lui-même soupçonna la vertu et sera tout à la joie de le savoir enfin réhabilité. Quand Boudon mourut en 1702, le vieil évêque écrivit à M. Thomas du Châtelet: « Que je vous estime heureux d'être à portée d'aller au tombeau de ce cher défunt, pour l'engager à prier pour nous ! Je souhaite surtout que vous vouliez bien lui demander pour moi quelque portion de cette foi vive et de ce parfait abandon à Dieu qu'il a si bien possédés. »<sup>13</sup>

En 1684, lors de son dernier voyage en France, Monseigneur de Laval avait amené un jeune prêtre canadien, natif de Château-Richer, Jean Guyon. L'évêque s'était attaché à ce sujet si plein de promesses que la mort vint chercher à Paris. Il eut pour le mourant des tendresses maternelles. Il raconte ainsi l'incident dans une lettre adressée aux directeurs du Séminaire de Québec: « Je lui ai administré les derniers sacrements et ne l'ai point abandonné jusqu'à la mort comme il m'en avait bien prié... J'en ai fait le sacrifice de bon cœur, et, comme je reconnais bien que l'attache que j'y avais était beaucoup appuyé sur l'humain, j'ai adoré en cela la bonté et la miséricorde de Notre-Seigneur de me l'avoir voulu ôter. »<sup>14</sup>

Il n'est pas que la piété du prélat qui ne revête un aspect sensible. Sa dévotion était grande à recevoir et conserver les rameaux bénits, à baiser son crucifix, la figure de la sainte Vierge qu'il portait toujours sur lui et mettait la nuit sur son chevet, à baiser la chaînette de son esclavage et son scapulaire...; il faisait un saint et continuel usage de l'eau bénite, en prenant à tout bout de champ dans le cours de la journée, et toutes les fois qu'il se réveillait la nuit... « Monseigneur avait un si grand désir que tout le monde en prît qu'il avait un soin tout particulier de voir lui-même tous les jours dans les bénitiers de l'église s'il y en avait... et pendant l'hiver, de peur que ces bénitiers

<sup>13</sup> Lettre de François de Laval à M. Thomas du Châtelet, 1702, citée par Souriau, *Le mysticisme en Normandie au XVII<sup>e</sup> s.*, 377-378, sans indication des sources.

<sup>14</sup> Lettre de François de Laval aux directeurs du Séminaire de Québec, 18 mars 1687, ASQ, Lettres N, no 86.

ne gelassent trop fort . . . il les apportait lui-même près de notre poêle tous les soirs et les rapportait le matin à quatre heures quand il allait ouvrir les portes. » <sup>15</sup>

L'un des plus durs coups que cette âme sensible eut à souffrir fut la défense que lui intima Louis XIV de retourner au Canada en 1688. De tout le poids de son amour, l'évêque démissionnaire avait souhaité mourir en terre de Nouvelle-France, entouré de ses fils. Voilà qu'une lettre du Père La Chaise lui refuse cette consolation. « Je n'eus pas plus tôt reçu ma sentence, écrit-il, que Notre-Seigneur me fit la grâce de me donner les sentiments d'aller devant le très saint sacrement lui faire sacrifice de tous mes désirs et de ce qui m'est le plus cher en ce monde . . . (Dieu) me fit connaître que c'était la plus grande grâce qu'il me pouvait faire que de me donner part aux états qu'il a voulu porter en sa vie et en sa mort . . . En action de grâces de laquelle je dis un *Te Deum* avec un cœur rempli de joie et de consolation au fond de l'âme, car pour la partie inférieure elle est laissée dans l'amertume qu'elle doit porter. C'est une blessure et une plaie qui sera difficile à guérir et qui apparemment durera jusques à la mort. » <sup>16</sup>

L'évêque veille à ce que les candidats au sacerdoce soient délicats et polis. Un serviteur du Séminaire songeait, semble-t-il, à devenir prêtre. Il avait en tout cas revêtu la soutane. Monseigneur de Laval consulté répond aux directeurs de l'institution qu'« il est à propos de le renvoyer en France; et je puis même juger, a-t-il soin de préciser, que quelque changement qu'il y parût, il serait peu propre à administrer une cure, ayant le fond du génie fort rustique, grossier et dégoûtant, ce qui ne s'ajuste pas aux fonctions ecclésiastiques, dans lesquelles on est obligé incessamment de converser et agir avec le prochain, enfants ou adultes. » <sup>17</sup>

François de Laval avait le cœur bon et nul n'en éprouva davantage les effets que les petits et les éprouvés. Ses aumônes

<sup>15</sup> Lettre du Frère Houssart . . . ASQ, Lettres P, no 102, 10.

<sup>16</sup> Lettre de François de Laval aux directeurs du Séminaire de Québec, Paris, 9 juin 1687, ASQ, Lettres N, no 87.

<sup>17</sup> Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, II : 361-362.

seront, toute sa vie, abondantes et lorsque, ruiné par le deuxième incendie du Séminaire, il n'aura plus, dans son dépôt de hardes, rien à donner, il dira d'un ton triste à son serviteur : « Je sens que je n'en ai plus pour bien longtemps à vivre puisque je n'ai pas de quoi donner à mes pauvres. »<sup>18</sup>

Même pour la population de Québec les côtes sont pénibles. L'évêque en prend pitié. Il présenta un mémoire à Louis XIV dans lequel il demandait qu'on lui cédât le vieux magasin du roi, situé près des quais, pour y construire une chapelle. En voici les considérants : « Comme les rigueurs de l'hiver sont cause, bien souvent, qu'on ne peut porter les sacrements aux malades de la basse-ville sans s'exposer à de graves accidents, et que les vieillards, les enfants, les femmes enceintes et les infirmes ne peuvent aller à la haute ville pour y entendre la messe, l'évêque de Québec a été obligé de permettre une chapelle en la basse-ville pour servir d'aide à la paroisse. On se sert pour cela de la maison d'un particulier. »<sup>19</sup>

Les malades seront toujours la portion gâtée du troupeau. Monsieur de Laval se souvient des jours heureux vécus à l'Ermitage de Caen où le plus clair des récréations passait à visiter les prisonniers et à visiter les malades. Évêque, il a le même amour pour les membres souffrants de Jésus-Christ. « Le dernier vaisseau s'est trouvé à son arrivée, raconte Marie de l'Incarnation, infecté de fièvres pourprées et pestilentiennes. Il portait deux cents personnes qui ont presque toutes été malades, (parmi lesquelles Jeanne Mance). Il en est mort huit sur mer et d'autres à terre. Presque tout le pays a été infecté et l'hôpital rempli de malades. Monseigneur notre Prélat y est continuellement pour servir les malades et faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher et conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. »<sup>20</sup>

L'on se souvient de la longue traversée de 1663 : quatre mois de navigation. Soixante mortalités en pleine mer. « Quoique incommode lui-même, l'évêque était sans cesse auprès des mala-

<sup>18</sup> Lettre du Frère Houssart . . . ASQ, Lettres P, no 102, 9.

<sup>19</sup> Gosselin, *op. cit.*, II : 219.

<sup>20</sup> *Lettres de Marie de l'Incarnation* (Ed. Paris, 1681), 544.



des, les exhortait, les consolait, les soulageait et leur rendait toute sorte de services... Il avait fait en partant... une provision considérable de volailles, de liqueurs, de confitures et autres douceurs... Il distribua tout aux malades sans se rien réserver.»<sup>21</sup> En d'autres temps encore, l'Hôtel-Dieu de Québec ne suffit pas. Il ouvrit alors son église et la fit servir d'hôpital.<sup>22</sup>

Monseigneur de Laval donna au Séminaire de Québec des règlements tout inspirés d'une même charité.

« Le Séminaire les regardera (les prêtres) comme les enfants de la maison; ils y seront reçus et traités avec charité quand ils viendront à Québec pour maladies ou affaires nécessaires. On pourvoira à leurs besoins en santé et en maladie; et l'entretien sera uniforme pour tous les ecclésiastiques de quelque rang qu'ils soient. Pour les consoler et les soutenir dans l'éloignement, on entretiendra avec eux une parfaite correspondance de charité. Si l'âge, les travaux, les infirmités les rendent invalides, ils trouveront un asile assuré dans le séminaire jusqu'à leur mort, après laquelle on fera pour eux les prières communes. »<sup>23</sup>

Avouons que ce règlement était né d'une âme généreuse. Il ne restait pas d'ailleurs lettre morte; il était, chez l'évêque, esprit et vie. Bertrand de la Tour en témoigne: « La joie éclatait sur son visage lorsque ses curés venaient loger chez lui... Il courait à eux, il les embrassait et les comblait de caresses, entraînait dans le plus menu détail de leurs peines et s'épuisait pour les soulager dans leurs besoins. Il était surtout enchanté lorsqu'ils se présentaient à lui avec une vieille soutane toute déchirée, un méchant bonnet de matelot, de gros souliers à grapins...; il les reconnaissait alors pour ses véritables enfants, dégagés de toutes les superfluités de la vie, négligeant ce vain extérieur pour ne s'occuper que des fonctions apostoliques. »<sup>24</sup>

« Monseigneur de Laval, notre digne Prélat, ne fait rien qu'avec prudence »,<sup>25</sup> affirme Marie de l'Incarnation. Les traits

<sup>21</sup> Bertrand de la Tour, *op. cit.*, 108.

<sup>22</sup> Lettre de François de Laval à Alexandre VII, novembre 1665. A. Congr. Prop., *Scritt. Ant.*, vol. 256: 67-70.

<sup>23</sup> Gosselin, *op. cit.*, I: 384-385.

<sup>24</sup> Bertrand de la Tour, *op. cit.*, 38.

<sup>25</sup> Marie de l'Incarnation citée par Gosselin, *op. cit.*, II: 114.

abondent qui illustrent cette pondération chez François de Laval. Sa prudence est manifeste même dans la célèbre question de l'eau-de-vie qu'il faut savoir juger selon la mentalité de l'époque. Les sanctions contre les trafiquants sont sévères : elles ont été précédées de conseils, accompagnées de tempéraments, prorogées sitôt que devenues efficaces, reprises devant la recrudescence du mal, docilement mitigées sur les avis du confesseur du roi et de l'archevêque de Paris. Il tint, dans sa maison et chez les jésuites, plusieurs conférences sur la question de la vente des boissons enivrantes aux Indiens. Il tenta la persuasion par la douceur et par le raisonnement. Devant l'inutilité de ses efforts, il se résolut à porter la très grave sentence de l'excommunication. La Sorbonne consultée l'approuvera et lui fera une obligation de conscience de se servir des moyens les plus efficaces et qu'il jugera les plus convenables pour enrayer le fléau. L'évêque, mître en tête, lut en chaire l'acte des censures canoniques. Même dans ce texte perce la modération du pasteur : « Nous déclarons toutefois que dans cette défense sous peine d'excommunication, nous ne prétendons pas y comprendre quelques rencontres qui arrivent que très rarement et où l'on ne peut quasi se dispenser de donner quelque peu de cette boisson, comme il pourrait arriver en des voyages et des fatigues extraordinaires et semblable nécessité. »<sup>26</sup> L'indulgence sera tout aussi marquée dans la sentence reprise en 1662 : « la suspension de la dite excommunication est ôtée . . . contre ceux qui donneront en quelque façon que ce soit des boissons enivrantes aux sauvages, sinon un ou deux coups par jour de la petite mesure ordinaire que l'on donne aux gens de travail français, ou deux petits coups de vin. »<sup>27</sup>

L'on a voulu faire de Monseigneur de Laval un personnage austère, désireux de conduire ses ouailles par les voies ardues où il cheminait à l'aise. Rien de plus contraire à son tempérament. Son boire ordinaire était de l'eau chaude un peu teinte de vin. Jamais il ne prit ni liqueurs, ni vin exquis, sauf dans les dernières années de sa vie où le Frère Houssart réussit à lui faire prendre, tous les soirs, gros comme un pouce de biscuit dans un peu de vin

---

<sup>26</sup> AAQ, Registre A, no 15.

<sup>27</sup> AAQ, Registre A, no 213.

pour l'aider à dormir. Le prélat ne voulut pas imposer aux autres ses mortifications personnelles. Un jour, les directeurs du Séminaire de Québec le consultèrent : le vin coûtait cher au Canada. Il s'agissait de savoir si l'on en offrirait aux serviteurs de la maison. Remarquez la réponse qu'il leur fit : « Nous avons trouvé beaucoup de difficulté à ce que l'on réduisît les serviteurs à ne boire toute leur vie que de l'eau ; et quoique la chose ne soit pas si rude, comme les personnes se le persuadent, cependant, en égard à tout le reste du pays, ils se regarderont quelque fois, dans des tentations et bouleversements, comme malheureux d'être privés de toute sorte de douceurs et particulièrement de celle de boire du vin ou au moins de la bière... Ainsi nous jugeons qu'il faut encore peser et examiner si l'on ne doit pas établir une brasserie pour rendre leur condition plus douce et tolérable, que celle d'être réduits à l'eau, en leur donnant une bière médiocre, possible même qu'à la suite pourra-t-on faire que ceux qui passeront en Canada pour ecclésiastiques, se pourront acclimater à la bière. »<sup>28</sup>

La prudence, par sa recherche minutieuse des moyens et la sage lenteur de ses décisions, impose au chef la tâche douloureuse de permettre, pour ses sujets souvent les plus dévoués et les plus généreux, des souffrances morales pénibles sans qu'il puisse y appliquer un baume immédiat. Les épines n'ont pas manqué ni à la Bse Mère Bourgeoys ni aux hospitalières de Montréal. Si l'évêque hésite longtemps à signer les actes d'approbation si ardemment désirés, il ne ménage pas à l'une et l'autre communauté naissante sa sympathie. Lors de sa visite pastorale de 1660, il voulut tout voir de la maison-école jusqu'au grenier-dortoir où il grimpa par l'échelle aux barreaux de guingois.<sup>29</sup> L'approbation de 1669 qui ouvre tout le pays aux filles de Sœur Bourgeoys n'est qu'une ébauche de celle définitive publiée en 1676 en faveur des Filles séculières de la Congrégation Notre-Dame. Ému par l'incendie de 1683, François de Laval pleura sur les

<sup>28</sup> Lettre de François de Laval aux directeurs du Séminaire de Québec, 1685. ASQ, Sém. V, no 130.

<sup>29</sup> Dom Albert Jamet, *Marguerite Bourgeoys*, (2 vol., Montréal, 1942), I : 295-296.

victimes et songea peut-être de nouveau à cette fusion depuis si longtemps dans l'air avec les Ursulines de Québec. Il eut la sagesse de ne rien brusquer. L'attente des Hospitalières sera, elle aussi, longue et grise coupée également de rayons dont le plus pur sans doute fut l'arrivée de Marie Morin, jeune fille belle et bien faite, recommandée à la supérieure par Monseigneur l'évêque de Pétrée. La novice attendra deux ans la permission de prononcer ses vœux. Cette faveur lui sera accordée par l'évêque qui prie la professe de se souvenir de lui auprès de Notre-Seigneur et de sa très Sainte-Famille pour qu'il lui fasse miséricorde.<sup>30</sup> Il n'est pas étonnant dès lors qu'oubliant ses atermoiements pénibles, les deux communautés n'aient retenu de leur évêque qu'un souvenir affectueux et reconnaissant.

François de Laval n'avait, ni au physique ni au moral, rien du bellâtre. Issu de haute noblesse française, il en avait « le feu du tempérament »<sup>31</sup> selon le mot même de son panégyriste. Marie de l'Incarnation (qui mourut avant que Monsieur de Québec ne devint évêque en titre) dit du jeune pasteur : « En ce qui regarde la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il est zélé pour faire observer tout ce qu'il croit augmenter la gloire de Dieu et inflexible pour ne point céder en ce qui est contraire. »<sup>32</sup>

Le travail d'ascèse amortira ce feu et permettra à l'évêque d'écrire à son successeur : « La Providence de Dieu dispose toutes choses suavement et toutes ces contrariétés et avortements à nos desseins et projets nous doivent beaucoup servir pour faire mourir en nous tous les mouvements déréglés d'une nature trop impétueuse. »<sup>33</sup>

L'interdiction royale de revenir au pays après sa démission, le zèle sincère mais brouillon de Mgr de Saint-Vallier, les deux incendies successifs du Séminaire (auxquels il assistera sans verser une larme), la retraite des vingt dernières années tissée de

<sup>30</sup> Sœur Mondoux, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*, (Montréal, 1942), 186.

<sup>31</sup> Eloge funèbre de François de Laval prononcé par M. de La Colombe, le 6 juin 1708, conservé aux archives du Séminaire de Nicolet.

<sup>32</sup> *Lettres de Marie de l'Incarnation* (Ed. Paris, 1681), 203-204.

<sup>33</sup> Gosselin, *op. cit.*, II: 357-358.

prières prolongées, de mortifications et de deuils achèveront de ciseler l'âme du pontife et lui donneront la physionomie que nous lui voyons au portrait contemporain conservé à l'archevêché de Québec. La soutane et le camail flottent lâches sur les épaules amenuisées. Le port altier s'est courbé ; la figure est devenue plus fine, plus spiritualisée encore. Ce qui frappe c'est la douceur de ce vieillard cassé, venu, en ses jeunes années, asseoir solidement la hiérarchie en Neuve-France.

Jean-Marie FORTIER, ptre,  
*Séminaire de Québec,  
Vice-postulateur de la cause de  
Monseigneur de Laval.*

---

**Il nous faudrait, à tout prix, 100 abonnés nouveaux pour mettre  
nos finances en bon ordre.**

**Qui nous enverra le premier de ces cent abonnés ?**